

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JUIN 2019**

**DELIBERATION N°2019.00274**

**DELEGATION AU BUREAU ET AU PRESIDENT - MODIFICATIONS**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 20 juin 2019

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 59

Nombre de pouvoirs : 15

Nombre de voix : 74

**Membres titulaires présents :**

M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER,  
M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS,  
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE,  
M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE,  
Mme Viviane COGNASSE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS,  
Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND,  
M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,  
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON,  
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,  
Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, Mme Christiane JODAR,  
M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK,  
Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET,  
M. Yves LECOCQ, M. Olivier LONGEON, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET,  
Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI,  
M. Yves PARTRAT, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Hervé REYNAUD,  
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Monique ROVERA,  
M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Jean-Marc THELISSON,  
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND,  
M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA

**Pouvoirs :**

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,  
Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à Mme Corinne L'HARMET-ODIN,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,  
Mme Annick FAY donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,  
Mme Nicole FOREST donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,  
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à Mme Fabienne PERRIN,  
M. Julien LUYA donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,

RECUEILLI EN PREFECTURE  
Le 09 juillet 2019

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190627-D20190027410-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190709

M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,  
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,  
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Pascal GONON,  
M. Gilbert SOULIER donne pouvoir à M. Bernard BONNET,  
Mme Marie-Hélène THOMAS donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à Mme Christiane JODAR

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER,  
M. Henri BOUTHEON, M. André CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-  
CHEYTION, M. Marc CHAVANNE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Gilles ESTABLE,  
M. Bernard FAUVEL, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE,  
M. Luc FRANCOIS, M. André FRIEDENBERG, M. Roland GOUJON,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel JACQUEMET, Mme Raphaëlle JEANSON,  
Mme Laurence JUBAN, M. Claude LIOGIER, M. Pascal MAJONCHI,  
Mme Pascale MARRON, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Djida OUCHAOUA,  
M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Marc PETIT, M. Florent PIGEON,  
M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER,  
M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY,  
M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, Mme Anne-Françoise VIALON

**Secrétaire de Séance :**

M. Marc CHASSAUBENE

**DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JUIN 2019**

**DELEGATION AU BUREAU ET AU PRESIDENT - MODIFICATIONS**

Par délibération n° CC/2016.00494 du 01 décembre 2016 le Conseil de Saint-Etienne Métropole a approuvé les délégations au Bureau et au Président conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales.

Cette délibération détermine le champ de compétence du Conseil ; à ce titre, le Conseil de Saint-Etienne Métropole est compétent pour prendre l'ensemble des grandes décisions relatives aux orientations stratégiques et budgétaires de la Métropole tel que listé par la délibération.

Il convient de préciser la liste des domaines relevant du Conseil en intégrant l'élaboration du règlement de voirie tel que prévu à l'article R.141-14 du code de la voirie routière.

Ainsi, le point 9 du 1. de la délibération du 01 décembre 2016 relatif au Conseil pourrait être complété de la mention « ainsi que le règlement de voirie (Création, adoption et modification) » pour devenir :

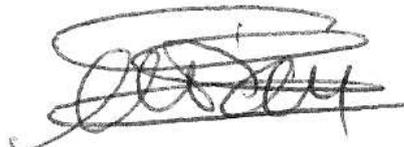
« les dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville, ainsi que le règlement de voirie (création, adoption et modification), ».

Le reste de la délibération demeure inchangé.

**Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, approuve cette modification des délégations au Bureau et au Président comme indiqué ci-dessus,**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**



**Gaël PERDRIAU**